



Comment le Conseil d'État gère-t-il les juridictions administratives ?

Question / réponse publié le **04/08/2024**, vu **83 fois**, Auteur : [Jérôme CHAMBRON, BAC+4 en Droit](#)

Comment le Conseil d'État gère-t-il les juridictions administratives ?

Le Conseil d'État est chargé d'assurer la gestion de l'ensemble des juridictions administratives. Cette mission passe par un contrôle des juridictions mais aussi par la négociation directe du budget avec le Gouvernement.

SOURCE ET DE PLUS :

<https://www.vie-publique.fr/fiches/269093-comment-le-conseil-detat-gere-t-il-les-juridictions-administratives>